

Routes de France et l'ESTP annoncent la création de la Chaire d'enseignement « Infrastructures routières et aménagements urbains durables »

Les infrastructures routières sont au cœur de la mobilité puisqu'elles représentent près de 90% des déplacements des personnes et des biens. Elles constituent à la fois le réseau sanguin de la France et des vecteurs fondamentaux pour l'attractivité des territoires.

L'actuelle diversification de ses usages - mobilités actives, mobilités décarbonées, mobilité partagée, véhicules connectés et autonomes, route à énergie positive - et des acteurs qui en assurent la gestion, mènent à des réflexions pour anticiper des évolutions profondes de ces infrastructures aux plans économique, géographique, technologique, environnemental et sociétal¹.

Si le secteur de la route souffre encore d'un déficit d'attractivité et d'image, il ne demande qu'à être redynamisé grâce à ces enjeux considérables.

Dans ce contexte, le 7 mai dernier, à l'occasion de la première des JAMI (Journées pour l'Accélération et la Modernisation des Infrastructures), Bernard Sala, Président de **Routes de France** et Joël Cuny, Directeur général de **l'ESTP** ont signé une convention portant sur la création d'une chaire d'enseignement « **Infrastructures routières et aménagements urbains durables** » (iRAUD).

La chaire iRAUD a pour ambition de :

- › valoriser l'image du secteur pour attirer les jeunes talents vers les nouveaux métiers de la Route ;
- › assurer le rayonnement du savoir-faire et de l'expertise française auprès des jeunes, porteurs d'avenir de la profession ;
- › réinscrire le domaine des infrastructures routières comme moderne et innovant, ayant un rôle clé dans les transports et les mobilités, l'énergie, l'espace public et les aménagements d'aujourd'hui et de demain ;
- › adapter la formation des ingénieurs pour aider les entreprises à mieux répondre aux évolutions des besoins et usages de mobilité ;
- › créer des supports digitalisés diffusables aux établissements formant aux techniques routières.

Cette chaire participera ainsi au développement et à la modernisation de la formation de l'ESTP dans le domaine des infrastructures routières et de l'aménagement urbain, pour des bénéfices partagés.

Contact Routes de France : brice.delaporte@routesdefrance.com

Contact ESTP : adony@estp-paris.eu

¹ Etude Routes de France / Chronos « Nouveaux usages de mobilité à 2030 : pistes d'évolution et opportunités pour les infrastructures routières et ses acteurs »